

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,
RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée, de
la Société grammaticale, etc., etc., et par
plusieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue réverée

Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOILEAU, *Art poétique.*

N° VI.



PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue du Bouloy, N° 8.

Chez GARNIER, Neveu, Palais-Royal.

Et chez SANSON, Palais-Royal.

1826.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1°. Réponse de M. Marle à une question que lui a adressée M. Bellet.
- 2°. Suite de la discussion sur les vices de notre langue écrite; note de M. Marle et réplique de M. Bescher.
- 3°. Réponse de M. Pompée à une autre question adressée par M. Bellet.
- 4°. Etymologie du mot *Jus*, par M. Pastelot.

DEUXIÈME PARTIE.

Suite du Cours régulier de M. Boniface.

TROISIÈME PARTIE.

Réponse de M. Marle à une question qui lui a été adressée par un abonné.

QUATRIÈME PARTIE.

Suite de l'examen des méditations poétiques de M. de Lamartine.

NOTA. C'est par erreur que M. Boniface a été nommé dans la Dissertation de M. Vanier (page 249); car M. Boniface n'a jamais été secrétaire de la Société grammaticale, et n'a jamais pris l'engagement dont parle M. Vanier.

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

SOLUTIONS.

TERMINAISONS AIM, AIN, AINT, EIN, EING, EINT,
IEN, IN, INGT, YEN (1).

M. Bellet, de Fécamp, nous adresse la question suivante : *Comment peut-on faire distinguer à un jeune élève les mots terminés en AIM de ceux qui le sont en AIN, AINT, EIN, EING, EINT, IEN, IN, INGT, YEN ?*

(1) Ces dix manières d'écrire le même son déposent, comme tant d'autres faits, contre notre orthographe; mais il faut l'enseigner telle qu'elle est; voilà pourquoi, d'un côté, je la blâme, tandis que, d'un autre côté, je m'efforce de présenter les plus sûrs moyens d'en transmettre promptement la connaissance à ceux qui sont condamnés à l'apprendre. Voyez page 182, note 1.

RÉPONSE.

Il faut lui dire : 1°. Que *Daim*,

Essaim,

Étain (laine très-fine),

Faim (besoin de manger),

sont les seuls mots de la Langue qui se terminent par *a, i, m* ;

2°. Que *Chanfrein*,

Rein (partie du corps),

Dessein (projet), *Sein*, id.,

Frein,

Serein (doux, calme),

Plein (rempli),

sont les seuls mots de la Langue qui se terminent par *e, i, n* ;

3°. Que *Seing* (signature),

Teint (coloris du visage),

Vingt (nombre),

sont les seuls mots de la Langue qui se terminent par *eing, eint, ingt* ; 4°. Que *Maint* (plusieurs),

Saint (adjectif),

sont les seuls mots de la Langue qui se terminent par *a, i, n, t*,

5°. Que *Demain* et ses dérivés, *Nonnain*,

Fusain (arbrisseau), *Parrain*,

Merrain, *Quatrain*,

Franciscain, *Zain*, (tout noir ou tout

Génovésain, bai),

sont les seuls mots de la Langue terminés par *a, i, n* qui ne soient pas soumis à la règle n°. 2, que l'on verra plus bas.

Il faut ensuite :

1°. Lui dicter les vingt-quatre mots précédens jusqu'à ce qu'il les écrive correctement ;

2°. Lui expliquer les trois règles générales qui vont suivre ;

3°. Lui faire mettre ces règles en pratique de la manière indiquée aux *applications*.

PREMIÈRE RÉGLE.

Toutes les fois que la dernière syllabe d'un mot se prononce *iaïn*, comme dans *Académicien*, on l'écrit par *i, e, n*. On l'écrirait par *y, e, n*, si l'*i* était double (1) comme dans *moyen* (*moi-ien*).

APPLICATION.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

- | | |
|-----------------|----------------------------|
| 1. Académicien, | 11. Musicien, |
| 2. Ancien, | 12. Opticien, |
| 3. Bien, | 13. Patricien, |
| 4. Chirurgien, | 14. Pharisien, |
| 5. Combien, | 15. Pharmacien, |
| 6. Logicien, | 16. Rien, |
| 7. Magicien, | 17. Sien, |
| 8. Maintien, | 18. Soutien, |
| 9. Mécanicien, | 19. Tien, |
| 10. Méridien, | 20. Théologien, etc., etc. |

2. J'écris la dernière syllabe de *ancien* par *i, e, n*, parce qu'elle se prononce *iaïn*, comme dans *académicien*.

Expliquez de même les mots précédés des nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, et leurs analogues.

AUTRE APPLICATION.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

- | | |
|--|---|
| 21. Citoyen, l'y équiyant à deux i: Citoi-ien; | 21. J'écris la dernière syllabe de <i>citoyen</i> par <i>y, e, n</i> : 1 ^o parce qu'elle se prononce <i>iaïn</i> , comme dans <i>académicien</i> ; 2 ^o parce que l' <i>i</i> est double (<i>citoi-ien</i> .) |
| 22. Doyen, Doi-ien; | |
| 23. Mitoyen, Mitoi-ien; | |
| 24. Moyen, Moi-ien; | |
| 25. Troyen, Troi-ien; | |
| etc., etc. | |

(1) J'entends par *i* double un *y* qui équiyant à deux *i*.

DEUXIÈME RÈGLE.

Toutes les fois que la dernière syllabe d'un mot se prononce AIN, comme dans *Africain*, on l'écrit par *a, i, n*, si l'on trouve le son *ai* (è) ou le son *a* à la même place, dans un mot de la même famille.

APPLICATION POUR LE SON *ai*.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

1. *Africain*, on trouve le son *ai* dans *Africaine*;
 2. *Américain*, *Américaine*;
 3. *Certain*, *Certaine*;
 4. *Contemporain*, *Contemporaine*;
 5. *Dédain*, *Dédaigneux*;
 6. *Hautain*, *Hautaine*;
 7. *Humain*, *Humaine*;
 8. *Lointain*, *Lointaine*;
 9. *Mondain*, *Mondaine*;
 10. *Prochain*, *Prochaine*;
 11. *Romain*, *Romaine*;
 12. *Soudain*, *Soudaine*;
 13. *Ultramontain*, *Ultramontaine*;
 14. *Vilain*, *Vilaine*;
- etc., etc.

2. J'écris la dernière syllabe de *américain* par *a, i, n* : 1° parce qu'elle se prononce *ain*, comme dans *africain*; 2° parce que je trouve le son *ai* à la même place dans *américaine*.

Expliquez de même les mots précédés des nos 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14; et tous leurs analogues.

APPLICATION POUR LE SON *a*.

15. *Ecrivain*, on trouve *a* dans *Ecrivassier*.
 16. *Etain* (métal blanc), *Etamer*.
 17. *Gain*, *Gagner*.
15. J'écris la dernière syllabe de *écrivain* par *a, i, n* : 1° parce qu'elle se pro-

18. *Main*, *Manier*.
 19. *Pain*, *Panade*.
 20. *Terrain*, *Terrasse*.

nonce *ain*, comme dans *africain*; 2° parce que je trouve le son *a* à la même place dans *écrivassier*.

Expliquez de même les mots précédés des n°s 16, 17, 18, 19, 20, et tous leurs analogues.

TROISIEME RÈGLE.

Toutes les fois que la dernière syllabe d'un mot se prononce *ain*, comme dans *africain*, on l'écrit par *i*, *n*, si l'on trouve le son *i* à la même place dans un mot de la même famille.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

- | | |
|--|---|
| 1. <i>Arlequin</i> , on trouve le son <i>i</i> dans <i>arlequinade</i> . | 1. J'écris la dernière syllabe de <i>arlequin</i> par <i>in</i> : 1° parce qu'elle se prononce <i>ain</i> , comme dans <i>africain</i> ; 2° parce que je trouve le son <i>i</i> à la même place dans <i>arlequinade</i> . |
| 2. <i>Assassin</i> , <i>Assassinat</i> . | |
| 3. <i>Badin</i> , <i>Badiner</i> . | |
| 4. <i>Bénin</i> , <i>Bénigne</i> . | |
| 5. <i>Burin</i> , <i>Buriner</i> . | |
| 6. <i>Carmin</i> , <i>Carminé</i> . | |
| 7. <i>Chagrin</i> , <i>Chagriner</i> . | |
| 8. <i>Chemin</i> , <i>Cheminer</i> . | Expliquez de même les mots précédés des n°s 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, et leurs analogues. |
| 9. <i>Cousin</i> , <i>Cousine</i> . | |
| 10. <i>Crin</i> , <i>Crinière</i> . | |
| 11. <i>Devin</i> , <i>Deviner</i> . | |
| 12. <i>Divin</i> , <i>Divinité</i> . | |
| 13. <i>Enfantin</i> , <i>Enfantine</i> . | |
| 14. <i>Jardin</i> , <i>Jardinier</i> . | |
| 15. <i>Latin</i> , etc., etc., . . . <i>Latiniste</i> . | |

QUATRIÈME RÈGLE.

Toutes les fois que la dernière syllabe d'un mot se prononce AIN, comme dans *africain*, on l'écrit par *in*, si ce mot n'est soumis à aucune des règles précédentes.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.

Aquilin,
Baldaquin,
Bambin,
Basin,
Brodequin,
Bulletin,
Fantassin,
Scrutin, etc., etc.

Manière dont l'élève doit expliquer.

J'écris la dernière syllabe de *aquilin* par *i, n* : 1^o parce qu'elle se prononce *ain*, comme dans *africain*; 2^o parce que ce mot n'est soumis à aucune des règles précédentes (1).

MARLE AÎNÉ.

Suite de la Discussion sur les vices de notre langue écrite ().*

La plupart des hommes qui ont osé attaquer des abus consacrés par le tems, ont trouvé d'abord beaucoup

(1) *Airain* a pour correspondant *aranée*; *couvain*, *couvaison*, *puritain*, *puritanisme*. Ainsi ces mots, et quatre ou cinq autres, dont les correspondans sont également peu connus, ne doivent pas être rangés au nombre des exceptions, comme on aurait pu le supposer. *Poulain*, *traversain*, ne sont pas non plus portés dans la liste exceptionnelle, parce qu'on les termine, si l'on veut, par *i, n*: *poulin*, *traversin*. Enfin, si l'élève est arrêté par un mot: ayant un correspondant à son *ai*, et un autre à son *i*, comme *certain*, qui a certaine, certitude; il devra toujours donner la préférence au son AI, et écrira son mot par *a, i*.

(*) Voyez ma dissertation, page 167 et suivantes:

d'antagonistes et peu de partisans ; car ce n'est ordinairement qu'à la longue, et qu'après de violens combats, que la raison parvient à triompher des préjugés et de l'erreur. En déclarant la guerre aux vices vénérés de notre langue écrite, je devais donc m'attendre à une désapprobation presque générale. Quel a été mon étonnement, quand j'ai vu goûter mes doctrines par les journalistes éclairés qui en ont rendu compte, et mes cartons se remplir de lettres, où d'habiles grammairiens encouragent mon zèle (1) ! Trois adversaires seulement se présentent dans l'arène : MM. Bescher, Rouget-Beaumont, et un ancien élève de l'école polytechnique. Les objections qu'ils m'adressent ne sont que spécieuses, je les soumettrai successivement à mes lecteurs, ainsi que la réfutation que je me propose d'en faire. Ici, rien n'est indifférent, les moindres réflexions peuvent donner lieu à des raisonnemens décisifs ; tout doit être scrupuleusement examiné et approfondi. C'est en suivant cette marche, tracée par la franchise et la loyauté, que nous parviendrons à *mettre à nu* et à *populariser* les vérités importantes qui font l'objet de nos débats.

MARLE aîné.

Voici la

RÉPLIQUE DE M. BESCHER :

MONSIEUR ,

En provoquant votre examen sur cette question, si

(1) Je publierai quelques-unes de ces lettres, parce qu'elles contiennent des réflexions propres à dissiper bien des doutes.

savamment traitée dans votre réponse à ma lettre, insérée au numéro 3 de votre Journal, j'avais conçu un espoir que vous avez pleinement justifié. Tous vos lecteurs ont dû me savoir gré de vous avoir fourni l'occasion de donner carrière à votre vive et brillante imagination, sur les vices de notre langue écrite, et sur les moyens d'y remédier.

Vous avez dit d'excellentes choses; mais ne vous seriez-vous pas laissé un peu trop entraîner par ce désir de perfectibilité si naturel aux jeunes gens, qui ne considèrent que le but, sans se tenir compte des difficultés, et qui pensent que tout obstacle doit facilement disparaître devant la pureté de leurs vues, et leur intention de se rendre utiles? Vous êtes dans l'âge heureux des illusions, et ce principe, fruit de la sage expérience, que *le mieux est souvent l'ennemi du bien*, n'est pas de nature à faire encore impression sur vous. Plus vous avancerez dans la carrière que vous vous êtes tracée, plus vous reconnaîtrez la vérité de cet adage, et une sage circonspection viendra tempérer peu à peu la chaleur de vos nobles élans.

Une suppression complète des lettres que vous appelez nulles dans la Langue française, ne s'improvise pas. Dumarsais la tenta en partie; c'est-à-dire, qu'il voulut seulement débarrasser la plupart des mots des lettres doubles qui entrent dans leur composition, sans oser cependant toucher aux finales. Wailly a cherché à l'imiter dans quelques éditions de sa grammaire, et particulièrement de sa prosodie. Domergue, plus hardi, prétendit que la manière d'écrire ne devait être que le signe matériel de la manière de s'énoncer, et il fit paraître sa

prononciation notée. Qu'est-il arrivé? heureusement tous ces efforts pour opérer dans notre langue écrite une vraie révolution, et la défigurer entièrement, ont été infructueux. Elle est restée pure, et le traité des tropes de Dumarsais, et la prosodie de Wailly, et les ouvrages de Domergue s'impriment aujourd'hui avec les signes ordinaires de la typographie.

Vous allez me ranger dans la classe du *profanum vulgus*, et me traiter d'aveugle partisan de la routine; non, Monsieur, je ne suis point ennemi d'une judicieuse innovation. J'ai dit que j'approuvais fort l'emploi de *ai* au lieu de *oi*, dans les syllabes qui se prononcent *ai*. C'est une victoire remportée par le bon goût. Je vais plus loin: vous écrivez (page 185) *faisait*; ici, vous me paraissez peu conséquent avec vous-même; *faire* est irrégulier. On dit au futur je *ferai*, et non je *fairai*. La prononciation commande cette irrégularité. Pourquoi ne pas l'étendre à *fesant*, *fesait*, *fesons*, dont la première syllabe se prononce comme dans *ferai*, et à tous les dérivés de ce verbe? Ce qu'on admet pour un temps du verbe, doit être admis pour un autre temps, lorsque le motif est le même.

Vous voyez que je me montre encore plus rigoureux observateur que vous, de ce principe qu'*il faut, autant que possible, rapprocher l'orthographe de la prononciation.* Ici, nous avons pour appui l'autorité de Voltaire, et ce passage de Rollin :

« Il y a une grande différence de prononcer la première syllabe dans les différents temps et les différentes personnes du verbe *faire*. Il serait conforme à la

» raison d'y en mettre aussi dans la manière d'écrire,
 » et l'usage n'y est pas tout - à - fait opposé : je fais,
 » tu fais, nous faisons, je faisais, je ferais, je ferai, tu
 » feras. »

S'ensuit-il qu'il faille bouleverser tout notre système orthographique ? *Est modus in rebus.*

Je n'approuve point la suppression du *t* dans le pluriel des mots en *ant* et en *ent*, et je ne crois pas pour cela déroger à mon principe. Nous avons une foule de mots qui se terminent par *t* au singulier. Il y en a en *at*, en *et*, en *ét*, en *it*, en *ot*, en *ôt*, en *ut*, en *ait*, en *oit*, en *out*, etc. ; et pour en former le pluriel, on ajoute seulement *s* au singulier. Pourquoi n'en serait-il pas de même des mots en *ant* et en *ent* ? surtout lorsque vous êtes obligé de conserver ce maudit *t*, contre lequel vous vous courroucez à tort, dans le pluriel des monosyllabes de ces mêmes mots. Vous dites et vous écrivez les *vents*, les *dents*, les *gants*, deux *cents*, des hommes *lents*, et par une bizarre contradiction, vous le supprimez dans les polysyllabes, et vous dites *des hommes indifférens*, *mécontents*, et *des femmes indifférentes*, *mécontentes*. *Des fruits excellens* et *des poires excellentes* ; c'est-à-dire que, marchant d'exceptions en exceptions, vous supprimez la consonne pour le masculin, et vous la rétablissez pour le féminin de ces mêmes polysyllabes. Quelle règle établirez-vous donc pour la formation et du pluriel et du féminin dans cette sorte de mots ? Ce serait pis encore, si vous la fesiez disparaître du singulier, comme vous le désirez, et que vous fussiez obligé de trouver le motif de *négligente* dans *négligen*, *d'opulente* dans *opulen*, etc. Vous ne voulez pas voir que sous le vain prétexte de simplifier,

vous multipliez les difficultés orthographiques, et que ce que vous croyez gagner d'un côté, vous le perdez de l'autre avec infiniment de désavantage. Sans parler encore des autres inconvénients que j'ai signalés dans ma lettre, à laquelle je renvoie le lecteur.

J'adopte volontiers des changements à notre orthographe, quand ils sont approuvés par le goût, et qu'ils tendent à simplifier la manière de peindre les sons, de même que je désapprouve ceux qui sont contraires à l'analogie, et qui ne font qu'augmenter les difficultés.

Si je jette un coup d'œil sur la rédaction du numéro même dans lequel vous me combattez avec tant de vigueur, je lis un article de M. Lévi qui tantôt écrit *serpens*, et tantôt *serpents*. Il dit, page 214 : *Les jugemens y compris les considérants*, ce qui prouve qu'il admet indistinctement les deux manières d'écrire.

Il n'en est pas de même dans l'article de M. Boniface, page 221 et suivantes. Ce grammairien distingué conserve le *t* dans le pluriel des mots en *ant* et *ent*. M. Boniface a de l'expérience, il a beaucoup lu, beaucoup médité, beaucoup écrit. Son autorité sera toujours pour moi d'un grand poids.

Quiconque, dites-vous, a sérieusement examiné l'état actuel de la langue française, est convaincu que l'étymologie latine n'a plus d'influence sur notre orthographe.

Je ne partage pas du tout votre sentiment. Quelques exceptions à part, qui se réduisent à peu de chose; partout dans notre langue, l'influence du latin se fait sentir, comme celle du grec, dans nos expressions scientifiques. Le latin est notre langue mère; pourquoi se le dissimuler ou en rougir? Si je venais à écrire *temps* ou l'un de

ses dérivés, sans l'emploi du *p*, sous le prétexte de secouer le joug de l'étymologie, je me croirais un enfant dénaturé.

Vous me tancez vertement de ce que j'ai taxé cette suppression du *t* de folle innovation : vous la faites remonter au-delà du 15^e. siècle. Je ne m'attendais pas à vous entendre invoquer ces temps où notre langue n'était encore qu'une espèce de jargon grossier et informe, pour justifier votre système orthographique. Si vous avez lu les belles réimpressions de nos ouvrages du 17^e siècle, sorties des presses des Didot, des Fain, des Crapelet, etc., vous avez dû vous convaincre que ces célèbres typographes ont, en cela, corrigé l'ancien usage, et que de le rétablir, c'est vraiment une malheureuse innovation. Lorsqu'un de ces mots, privé d'une consonne qui en fait l'ornement, vient frapper mes regards, il me semble voir, passez-moi l'expression, une colonne tronquée, dont une main barbare a brisé le chapiteau.

Je finirai par une réflexion qui naît et de l'ensemble de votre article, et de ce vœu indiscret que vous formez :

Le temps a fait justice de l'orthographe du 16^e. siècle ; espérons qu'il ne tardera pas à nous délivrer de celle presque aussi vicieuse qui nous reste encore.

Notre langue a marché rapidement vers le point de perfection qu'elle a atteint. Malherbe commença la réforme ; les bons esprits qui lui succédèrent, et qui ont excellé dans tous les genres de littérature, achevèrent l'ouvrage. Nous avons alors peu de chose à perdre : à la vérité Montaigne et Amyot ont vieilli. Ce sont les seuls dont nous avons à regretter d'avoir rendu le style

et la manière d'écrire un peu gothiques et sarannés ; mais ce sacrifice était nécessaire.

Aujourd'hui il n'en est plus de même ; notre littérature fait toute notre gloire : c'est par elle que nous exerçons cette domination pacifique, cette puissance inoffensive qui fait régner le nom français dans presque toutes les parties du globe ; genre de conquête bien fait pour nous dédommager de la perte de tant d'autres, achetées au prix du sang et des larmes. Voilà ce qu'il s'agit de conserver, voilà le feu sacré dont, selon M. Lévi, la garde nous est confiée. Changez notre orthographe, et vous placez, en un instant, nos immortels auteurs au rang de Montaigne et d'Amyot ; vous les rendez illisibles.

La science grammaticale, dites-vous, est ailleurs que dans un ridicule emploi de signes graphiques. Non, Monsieur, elle n'est point ailleurs, puisque c'est à l'aide de ces signes que nos bons écrivains nous ont transmis leurs pensées. Les signes, les pensées sont identifiés ; la poésie surtout n'existe que par le concours des uns et des autres.

Vous parlez de la supériorité des langues tachygraphiques sur toutes les langues nationales écrites. La tachygraphie n'est point une langue, c'est un procédé d'abréviation fort utile pour saisir un discours oral ; mais il faut le traduire ensuite en langue vulgaire. Nous n'avons point de livres en caractères tachygraphiques : Dieu nous préserve d'en avoir.

Calquer rigoureusement la manière d'écrire sur la manière de prononcer, confondre sous les mêmes signes cette foule de mots homonymes dont la différence de

signification est toute dans leur orthographe , c'est vouloir faire de la plus belle des langues modernes , une vraie cacophonie à laquelle il sera impossible de comprendre un mot. C'est détruire le charme inexprimable d'une belle lecture à haute voix , dont le principal agrément consiste dans la liaison , l'enchaînement gracieux des mots , et l'action de ces consonnes que vous jugez inutiles , sur les voyelles qui les suivent.

Le romantique , signe de décadence , a déjà assez défiguré notre style , sans le faire passer dans l'orthographe. A la vérité , nous aurions une langue neuve ; mais serait-elle propre à devenir la langue universelle ? Ne la comparerait-on pas plutôt à celle des Hurons ou des Iroquois ? *Dii omen avertant !* BESCHER.

ORIGINE DU MOT *RATAFIA*.

Nos bons aïeux faisaient leurs affaires le verre à la main. Au moment de conclure un marché , ils mettaient sur la table la meilleure bouteille de leur buffet , et la vidaient à leur santé mutuelle , après avoir proféré , comme une décision toujours irrévocable , cette formule des Latins dont la langue leur était familière , *res rata fiat* , que la chose soit ratifiée ; la liqueur qu'ils buvaient de préférence en pareille occasion tira , de ces paroles sacramentelles , le nom de *ratafiat* , et de *ratafia* qu'elle porte encore. QUITARD.

AUTRE QUESTION,

ADRESSÉE PAR M. BELLET, DE FÉCAMP :

Comment peut-on faire distinguer les mots terminés en ANCE, de ceux qui le sont en ANSE, ENGE, ENSE ?

RÉPONSE.

Dictez les mots suivans, jusqu'à ce que l'élève les écrive correctement (c'est la

LISTE EXCEPTIONNELLE

des règles générales que je vais donner).

1°.

Aissance, balance, bombance, chance, concomitance, enfance, finance, garance, intendance, jactance, laitance, lance, lieutenance, luxuriance, méfiance, nonchalance, pétulance, pitance, protubérance, rance, transcendance, usance, vaillance, vétérançe, vigilance.

2°.

Anse, banse, danse, pause, transe.

3°.

Adhérence, affluence, compétence, divergence, excellence, exigence, existence, influence, négligence, présidence, régence, résidence, révérence, semence, violence.

4°.

Accense, castrense, défense, dense, dépense, dispense, imense, impense, intense, mense, offense, récompense, suspense.

PREMIÈRE RÈGLE.

Quand la fin d'un mot se prononce ANCE, comme dans *balance*, il faut l'écrire par *a, n, c, e*, si, en la remplaçant par *er, ir, ou re*, le mot se trouve changé en infinitif. On l'écrit par *e, n, c, e*, dans les cas contraires.

APPLICATION POUR *a, n, c, e.**Mots à expliquer.*

Assurance,
Confiance,
Désiance,
Délivrance,
Espérance,
Mésalliance,
Observance,
Ordonnance,
Outrance,
Persévérance;

En rempla-
çant *ance* par
er, j'ai l'infini-
tif.

Assurer.
Confier.
Désier.
Délivrer.
Espérer.
Mésallier.
Observer.
Ordonner.
Outrer.
Persévérer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

J'écris la fin du mot ASSURANCE, par *a, n, c, e* : 1° parce qu'elle se prononce *ance*, comme dans BALANCE; 2° parce qu'en la remplaçant par *er*, j'obtiens l'infinifas-surer.

Contenance,
Disconvenance,
Prévenance,
Repentance,
Souvenance,

En rempla-
çant *ance* par
ir, j'ai l'infini-
tif.

Contenir.
Disconvenir.
Prévenir.
Repentir.
Souvenir.

Explication ana-
logue à la précéd-
dente.

Correspondance,
Dépendance,
Descendance,
Tendance,

En rempla-
çant *ance* par
re, j'ai l'infi-
nitif.

Correspondre.
Dépendre.
Descendre.
Tendre.

*Idem.*APPLICATIONS POUR *e, n, c, e.**Mots à expliquer.*

Apparence,
Cadence,
Clémence,
Conséquence,
Contenance,
Décadence,
Eloquence,
Eminence,
Expérience,
Impudence,
Jurisprudence,
Indulgence,
Intelligence,
Occurrence,
Pénitence,
Permanence,
Potence,
Providence,
Prudence,
Urgence,

En rempla-
çant *ence* par
er, j'ai

Apparer,
Cader,
Clémer,
Conséquer,
Continer,
Décader,
Eloquer,
Eminer,
Expérier,
Impuder,
Jurispruder,
Indulger,
Intelliger,
Occuper,
Péniter,
Permaner,
Poter,
Provider,
Pruder,
Urger,

Manière dont l'élève doit expliquer.

J'écris la fin du mot APPARENCE, par *e, n, c, e* : 1° parce qu'elle se prononce *ance*, comme dans BALANCE; 2° parce qu'en la remplaçant par *er*, j'obtiens APPARER, qui ne signifie rien.

Qui ne signifient rien.

Expliquez de
même les 19 sui-
vants.

DEUXIÈME RÈGLE.

Quand la fin du mot se prononce *SSANCE*, comme dans *PUISSANCE*, ou *ZANCE*, comme dans *AISANCE*, on l'écrit encore par *a, n, c, e*, si, en la remplaçant par *r, re* ou *tre*, le mot se trouve changé en infinitif.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

Jouissance,
Obéissance,
Désobéissance,

En remplaçant
ssance par r, j'ai
l'infinitif

{ Jouir;
Obéir;
Désobéir;

J'écris la fin du mot *JOUISSANCE*, par *a, n, c, e*, 1^o parce qu'elle se

Complaisance,
Médiasance,
Suffisance,

En remplaçant
sance par re, j'ai
l'infinitif

{ Complaire;
Médire;
Suffire;

prononce *ssance*, comme dans *PUISSANCE*; 2^o parce qu'en la remplaçant par *r*, j'obtiens l'infinitif *JOUIR*.

Connaissance,
Croissance,
Naissance,

En remplaçant
sance par tre, j'ai
l'infinitif

{ Connaitre;
Croître;
Naitre;

Explication analogue pour les autres.

TROISIÈME RÈGLE.

Si la fin d'un mot se prononce

éance,
gance,
omance,
stance,
vance,

comme dans

condoléance;
arrogance;
dactylomance;
circonstance;
observance;

On l'écrit aussi par *a, n, c, e*.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.

Manière dont l'élève doit expliquer.

Bienséance,
Elégance,
Nécromance,
Assistance,
Avance,
Consistance,
Créance,
Echéance.

Extravagance;
Géomance;
Manigance;
Préséance;
Résistance;
Romance;
Substance;
etc., etc.

J'écris la fin du mot *BIENSÉANCE* par *é, a, n, c, e*, parce qu'elle se prononce *éance* comme celle de *CONDOLÉANCE*.

J'écris la fin du mot *ÉLÉGANCE* par *g, a, n, c, e*, parce qu'elle se prononce *gance*, comme celle de *ARROGANCE*, etc., etc.

QUATRIÈME RÉGLE.

Enfin si la fin du mot se prononce *férence*, comme dans *circonférence*, on l'écrit par *e, n, c, e*.

APPLICATIONS.

Mots à expliquer.

Indifférence,
Conférence,
Désérence,
Préférence,
etc., etc.

Manière dont l'élève
doit expliquer.

J'écris la fin du mot *indifférence* par *f, é, r, e, n, c, e*, parce qu'elle se prononce *férence* comme celle de *circonférence*.

REMARQUES.

1°. Nous n'avons ni *assonner*, ni *insoucier*, ni *vacier*, etc. ; mais nous avons *sonner*, *soucier* et *vaquer*, etc. ; on peut donc considérer *assonnance*, *insouciance*, *vacance*, etc., comme réguliers, et les soumettre, ainsi que tous les autres mots qui se trouvent dans le même cas, aux règles dont ils dépendent respectivement ;

2°. En enlevant *ANCE* de *allégeance* ou de *croissance*, etc., il reste dans le premier mot un *e* et dans le second un *i* (l'*y* équivaut à deux *i*), qui empêchent la formation exacte de l'infinitif ; considérez encore ces mots et leurs analogues comme s'ils étaient réguliers et soumettez-les aussi aux règles dont ils dépendent respectivement ;

3°. Enfin, *puissance* n'est pas porté dans la liste exceptionnelle, parce qu'étant le type de la deuxième règle il sera assez remarqué pour que l'élève en retienne l'orthographe.

POMPÉE.

ÉTYMOLOGIE.

Messieurs,

Consulté sur l'analogie qui se trouve entre le mot *jus*, dont l'acception primitive est en français *jus*, *bouillon*, *sauce*, *gruau*, *potage*, et *jus*, *droit*, *justice*, *équité*, *auto-*

rité, puissance, je crus devoir me livrer aux plus profondes recherches, pour répondre *ex cathedrâ* à cette intéressante question.

Tout tient à tout, disent les philosophes, et le résultat de mes recherches m'a paru confirmer cette vérité; cependant comme, malgré les autorités sur lesquelles je m'appuie, je pourrais m'être trompé, j'ose vous prier de m'aider de vos lumières, et de croire que quelles que soient vos observations, je les recevrai avec la plus vive reconnaissance.

Le mot *jus* (1), dit un écrivain moderne, fut, dans l'origine le nom d'une soupe à la *Rum-fort*, ou à peu près, d'une nourriture toute préparée, qui se distribuait en portions égales, d'abord à tout le monde, par chambre, puis par famille, et dans la suite seulement aux pauvres; ce que, de nos jours, nous appellerions vraie soupe économique.

L'habitude de dire *meum jus* pour la pitance journalière, fit employer ce mot *métaphoriquement* et par instinct pour les parts du pillage et du butin; on le disait même pour les terres, pour l'airain, pour l'or et pour l'argent, et par extension, pour tout ce qui tient à la puissance, à l'autorité, à la souveraineté. C'est donc d'un misérable potage que sont venues les expressions emphatiques de *jus naturæ*, *jus civile*, *jus gentium*, *jus canonicum*, *jus divinum*, *jus summum*, et par induction de ce dernier, *summa injuria*, d'où l'on a tiré cet axiome de droit *sum-*

(1) Voyez: Lettre sur la possibilité de faire de la grammaire un art-science, écrite à J.-B. Lemer cier, instituteur, rue et barrière des Martyrs, n° 62. — De l'impr. de Cordier, an 1806.

mum jus, *summa injuria*; c'est de ce mot *jus*, joint au verbe *sto*, *stas*, *stiti*, *stitum* (1) ou *statum stare*, qu'est résulté *justitia*, c'est-à-dire, là est le bouillon commun, là se distribue la pitance égale, et de plus *justicium*, (*cessatio juris*), vacances des tribunaux.

Qui croirait que d'une source aussi commune et aussi roturière, dérivent les beaux noms de : *apanage* des grands, *droit* du vainqueur ou de la guerre, *droit* des gens, *droit* d'aînesse, *privilège* de la noblesse, *épices* des juges, *dîme* du clergé, *autorité* des souverains, *puissance* des potentats ?

C'est par ce misérable mot *jus*, alors anobli et même divinisé, que Cicéron, parfois aussi mauvais plaisant qu'il était grand orateur, répondit à un particulier de Rome, qui sollicitait sa protection pour obtenir une place importante dans la république : *ego quoque tibi jure favebo*. Ce que nous traduirions sans malice : je vous appuierai aussi, comme il est juste, ou à bon droit, pour vous faire obtenir la place que vous demandez. Le mot *quoque* s'écrivait encore du tems de Cicéron, indifféremment par un *q* ou par un *c*; comme le solliciteur était le fils d'un cuisinier, les malins, en changeant le *q* en *c*, et en intercalant deux virgules dans la phrase, interprétèrent ainsi la réponse du consul : *ego, coque, tibi jure favebo*; « oui, cuisinier, je t'accorderai mon » suffrage pour une sauce, ou mieux, je te donnerai ma » voix pour te placer à la cuisine. » C'est en ce sens que ces paroles sont rapportées dans le *Ciceroniana*, ou recueil des *Calembours* de Cicéron.

(1) On les voit dans *constiti*, *constitum*.

Abus déplorable qui, dès le beau siècle d'Auguste, donna naissance à ce style burlesque, que nos pères ont emprunté de l'Italie, et qui long-tems infecta la ville et la province; fatale catachrèse, puéril jeu de mots qui, à la faveur de la légèreté et de l'inconstance de notre nation, malgré la censure du sévère Boileau, a repris force et vigueur, et reparait sous de nouvelles formes. Aussi, pour se familiariser avec le nouveau langage, quel zèle et quel empressement nos belles et nos élégans du jour ne mettent-ils point à se rendre à l'école des Brunet, des Tiercelin et des Potier, pour se former le goût et l'esprit, pour se meubler la mémoire des plus jolis calembours, des plus ingénieux amphigouris, des jeux de mots les plus plaisans et les plus délicats? *ô tempora! ô mores!* Que dirait l'intrépide défenseur de la pureté de notre langue, lui qui, dans son indignation, voulait qu'on laissât le burlesque aux plaisans du Pont-Neuf, et qui l'aurait à peine toléré chez les habitués des tréteaux de Bobèche? Ne serait-ce point par le même abus, ou plutôt par la pauvreté du langage français, que le mot *jus*, sauce, bouillon, potage, aurait été tiré de la fange plébéienne, pour venir enfin figurer dans les cercles les plus brillans de la société, et serait devenu le synonyme de *grandeur*, de *puissance* et de *souveraineté*? grande et belle question, digne des recherches des grammairiens éclairés auxquels je la soumets.

PASTELOT.

NOTA. On répondra dans un des prochains numéros.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

QUATRIÈME LEÇON.

§ 3. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.

SUBDIVISION DE L'ADJECTIF.

ADJECTIF QUALIFICATIF.

Compréhension, étendue. — Fonction de l'adjectif qualificatif ; il n'exprime pas toujours une qualité proprement dite, sa définition ; adjectif qualificatif pris substantivement ; mots qu'il ne faut pas confondre avec l'adjectif qualificatif ; expressions adjectives. — Fonction et construction de l'adjectif déterminatif, sa définition ; comment *le, la, les*, déterminent ; si ces mots sont des articles selon certains grammairiens ; adj. dét. contractés ; adjectifs dét. possessifs ; adjectifs dét. numériques ; s'il y a des noms de nombre ; adjectifs dét. sans sur-dénomination. Cas où certains adjectifs déterminatifs deviennent substantifs, adjectifs ou pronoms. — Tableau général des adjectifs déterminatifs.

160. Pour plus de clarté, je crois devoir rappeler ici ce que j'ai dit sur la *compréhension* et l'*étendue* (11, 12).

La *compréhension* d'une idée est la totalité des idées partielles qu'elle comprend dans sa nature.

La *compréhension* de l'idée or présente les idées partielles, *métal, jaune, ductile, précieux*.

L'*étendue* d'une idée est la totalité des individus auxquels cette idée convient.

La *rose, l'œillet, le jasmin, le lis*, et tous les individus de la même classe, sont l'*étendue* de l'idée FLEUR (1).

161. Ce qui précède étant bien compris, il sera facile de me suivre dans la distinction que je vais établir.

L'idée *homme* comprend beaucoup d'idées partielles; et quand je dis simplement *homme*, mon esprit saisissant en général toutes ces idées partielles, ne s'attache à aucune en particulier; alors la *compréhension* du substantif est indéterminée; ayant toute la généralité possible, elle est susceptible d'une désignation quelconque; mais dans *homme vertueux*, l'une de ces idées partielles est désignée, déterminée par le mot *vertueux*; le substantif *homme* est modifié dans sa *compréhension* par ce mot qui ajoute une idée nouvelle, accessoire aux idées partielles dont la réunion constitue la nature de ce substantif. *Vertueux* et ses analogues sont appelés ADJECTIFS QUALIFICATIFS, parce que tout mot qui modifie le substantif dans sa *compréhension*, en exprime une *qualité*, ou généralement une manière d'être.

162. Cependant quelques adjectifs qualificatifs n'expriment pas toujours ce qu'on entend par *qualité*,

(1) C'est ce qu'on appelle aussi *étendue de signification*.

comme *bon*, *méchant*, etc.; tels sont *même*, dans le *même* homme; *autre*, dans un *autre* livre, etc.; *mien*, dans un *mien* ami; *quelconque*, dans un livre *quelconque*; ce n'en sont pas moins des adjectifs qualificatifs.

165. L'*adjectif qualificatif* est donc un mot qui modifie le substantif dans sa compréhension, en désignant une partie constitutive de cette compréhension, ou en y ajoutant une idée accessoire ou nouvelle, comme dans *homme mortel*, *vertueux*, *irraisonnable*.

164. Dans un *jeune* enfant, *aimant* et *chéri*, il y a trois adjectifs qualificatifs, *jeune*, *aimant*, *chéri*; les deux derniers dérivant des formes verbales *aimant* et *chéri*, sont appelés par plusieurs grammairiens *adjectifs verbaux*: le premier *actif*, présentant l'enfant comme agissant; et le second *passif*, le présentant comme souffrant une action (1).

165. Quand on dit *l'utile*, *l'agréable*, un *savant*, le *vert*, etc., les mots *utile*, *agréable*, etc., essentiellement adjectifs, sont accidentellement employés comme substantifs; ce sont des *adjectifs pris substantivement*.

166. L'*adjectif qualificatif* ne peut être que d'un seul mot; par exemple, *d'homme* dans *voix d'homme*, n'est pas adjectif qualificatif comme l'est *humaine* dans *voix humaine*; de même, *vertueuse* est adjectif qualificatif dans *action vertueuse*, et *de vertu* ne l'est pas dans *acte de vertu*, non plus que *sans cœur* dans *homme sans cœur*, en *acajou* dans *table en acajou*, etc.

(1) Je ne crois pas ces distinctions bien nécessaires, admettant le participe soit actif, soit passif, non comme partie du discours, mais comme forme verbale.

167. Quoiqu'on dise ruban *paille*, comme on dit ruban *bleu*, gaze *orange*, comme gaze *jaune*; les mots *paille* et *orange* ne peuvent être considérés comme adjectifs; ce sont des substantifs employés elliptiquement: on écrit au singulier des rubans *orange*, des gazes *paille*, c'est-à-dire des *rubans* couleur de l'*orange* (1).

168. Dans un homme *mort-ivre*, un enfant *nouveau-né*, les mots *mort-ivre*, *nouveau-né*, équivalant à un adjectif, sont des *expressions adjectives*. On pourrait comprendre dans la même classe les expressions *de bien* dans homme *de bien*, *d'homme* dans tête *d'homme*, *à barbe* dans plat *à barbe*, *sans cœur* dans un homme *sans cœur*, etc.

ADJECTIF DÉTERMINATIF.

169. Quand on dit: la tête *d'homme*, une boucle de *cheveux noirs*; les substantifs *homme* et *cheveux* sont pris dans toute leur généralité indéfinie; ils sont employés dans un sens aussi indéterminé qu'il est possible: tandis que dans la tête de *L'homme*, d'*UN* homme, de *CET* homme, de *QUEL* homme, de *TOUT* homme, etc.; un boucle de *MES* cheveux, de *CERTAINS* cheveux, etc.; les substantifs *homme* et *cheveux* sont tirés, pour ainsi dire, de leur généralité vague, sont modifiés dans leur étendue d'une manière plus ou moins restreinte, par les mots *l'*, *un*, *cet*, *quel*, *tout*, *mes*, *certain*; ces mots et leurs analogues sont appelés *ADJECTIFS DÉTERMINATIFS*, parce qu'ils déterminent plus ou moins l'étendue de signification du substantif.

(1) *Laveaux* écrit soie *crumoisie*, et *Boiste* regarde ce mot comme invariable. On écrit des rubans *roses*, *rose-tendre*.

170. L'*adjectif déterminatif* est un mot qui modifie le substantif dans son étendue; il exprime une détermination numérique plus ou moins restreinte.

171. La place de l'*adjectif déterminatif* est invariablement avant le substantif; on ne dit point : homme *le*, livre *ce*, etc.

172. On peut donc dire que les adjectifs modifient les substantifs ou dans leur compréhension ou dans leur étendue; dans le premier cas, ils sont *qualificatifs*, et dans le second, *déterminatifs*.

173. Quand on dit : *L'homme est mortel*, le substantif *homme* n'est pas employé dans sa signification la plus indéterminée, comme dans tête d'*homme*; le mot *L'*, tirant l'idée d'*homme* de son indétermination, nous présente *homme* comme formant une classe, et ce point de vue suffit pour considérer *L'* comme un *adjectif déterminatif*, dont le féminin est *la* et le pluriel *les*.

C'est ce qu'on appelle ordinairement *article défini* (1).

(1) La plupart des grammairiens, surtout parmi les anciens, en font une des parties du discours: ils le divisent en *défini le*, (*la*, *les*) *un* (*une*, *des*). Ce serait donc une classe générale de mots, qui n'en comprendrait que *deux*, *LE* et *UN*, car les autres formes n'en sont que des variantes; ce qu'il est impossible d'admettre sans blesser la raison. *Restaut* lui-même ne dit-il pas que *l'article* est un mot qui *détermine* selon quelle *étendue* les noms sont pris; il n'avait qu'un pas à faire pour admettre comme *articles* les prétendus pronoms *ce*, *mon*, etc., et les noms de nombre *deux*, *trois*, etc. Quant à la dénomination *d'article* je l'ai rejetée pour deux raisons: 1° parce que cette dénomination est presque inexplicable; 2° parce que les mots qu'on appellerait *articles* sont de véritables adjectifs, dont la plupart prennent le genre et le nombre du subst. qu'ils modifient.

(Voy. à la fin de cette leçon un développement sur cet adjectif déterminatif).

174. Au lieu de dire *de le jardin, à le jardin*, comme on dit *de la cour, à la cour*, on dit *du jardin, au jardin*; *de* est donc contracté en *du*, et *à le* en *au*. On dit de même *des pour de les, aux pour à les*. Ces mots *du, au, des, aux*, sont appelés *adjectifs déterminatifs contractés*.

175. Dans *ce livre, cet arbre, cette plante, ces enfants*, les mots *ce, cet, etc.*, à l'idée fondamentale de détermination, ajoutent l'idée accessoire d'indication, de *démonstration*; d'où on les appelle *adjectifs déterminatifs-démonstratifs*. On leur donne communément, et mal à propos, le nom de *pronoms démonstratifs* (1).

176. Dans *mon père, ma mère, mes enfants*, les mots *mon, ma, mes*, ajoutent à l'idée de détermination celle de possession, ce sont des *adjectifs déterminatifs-possessifs*, appelés communément, mais encore à tort, *pronoms possessifs*.

Ton, ta, tes; son, sa, ses; notre, nos; votre, vos; leur, leurs, comme dans *leur père, leurs enfants*, forment avec les précédents cette classe d'adjectifs déterminatifs (2).

(1) Ces mots ne peuvent être *pronoms*, parce qu'ils ne rappellent l'idée d'aucun substantif; d'ailleurs, les subst. auxquels ils se rapportent les suivent toujours, et ne pourraient être supprimés; ils n'en sont donc pas les *représentants*. *Ce* est pronom dans *c'est vrai, j'approuve ce que vous dites*, et nullement dans *ce livre est bon*. Quelques grammairiens l'appellent *adjectif démonstratif*; mais quelle sorte d'adjectif? On ne peut certainement le classer avec *bon, beau, etc.* *Démonstratif* n'est qu'une *sub-dénomination*; elle est accessoire, peu essentielle.

(2) Quand je dis *mon père*, il est vrai que *mon* réveille l'idée de

177. Dans *un* livre, *deux* plumes, *trois* cahiers, *plusieurs* objets, les mots *un*, *deux*, etc., ajoutent à l'idée de détermination celle de quantité numérique; ces mots et leurs analogues sont des *adjectifs démonstratifs-numériques*, appelés communément *noms de nombre*. (1).

178. Les adjectifs déterminatifs-numériques sont :

1°. *Un*, *deux*, *trois*, *quatre*, et ainsi de suite, aussi loin qu'on peut porter les nombres (2);

2°. *Quelque*, *quelques*, *plusieurs*, *maint*, *mainte*, *maints*, *maintes*.

179. On classe encore parmi les adjectifs déterminatifs, mais sans sub-dénomination (3), les mots suivants :

moi, pronom de la première personne; aussi est-ce sous ce point de vue qu'on a considéré ce mot comme un pronom; mais s'il l'était réellement, il s'accorderait, comme la plupart des autres, avec les subst. dont il rappellerait l'idée : or, c'est ce qui n'arrive point; car une femme ne dit pas *ma* chapeau, ni un homme *mon* canne, ni une seule personne *ma* ou *mon* chevaux : ces mots au contraire doivent s'accorder avec l'objet possédé, qu'ils ne représentent nullement, mais dont ils restreignent l'étendue.

(1) Dénomination qu'il est impossible d'admettre si l'adjectif et le substantif ne sont pas, comme dans les anciennes grammaires, des sub-divisions du nom.

(2) Parmi ces sortes d'adjectifs, il n'y a que *un* qui varie pour le genre, que *vingt* et *cent* qui varient pour le nombre, comme dans *quatre-vingts* chevaux, *deux cents* hommes; encore restent-ils invariables avant une autre expression numérique, comme dans *quatre-vingt-dix*? chevaux.

(3) Quelques-uns à la rigueur peuvent faire partie de la classe précédente, exprimant une quantité numérique; toute autre dé-

<i>Tout</i>	<i>Tout</i> homme est mortel.
<i>Chaque</i>	<i>Chaque</i> âge a ses plaisirs.
<i>Nul</i>	<i>Nul</i> succès sans peine.
<i>Aucun</i>	<i>Aucun</i> plaisir sans souci.
<i>Quel</i>	<i>Quel</i> homme !
<i>Lequel</i>	<i>Lequel</i> homme...
<i>Tel</i>	<i>Tel</i> homme pense ainsi.
<i>Certain</i>	<i>Certain</i> homme vous blâme.

Il en est de même du féminin et du pluriel de ces mots : *toute*, *tous*, *nulle*, etc.

180. Quand un adjectif déterminatif n'est pas suivi de son substantif, il est quelquefois difficile d'en déterminer la classification.

Pour ne rien omettre, je vais reprendre chaque adjectif déterminatif, et, relativement à sa classification, entrer dans quelques détails qu'on trouvera sans doute puérils, mais que je crois nécessaires.

181. *Le*, (*la*, *les*).

Le est adjectif déterminatif lorsqu'il détermine l'étendue du substantif qui le suit, *LE bon maître*; il est pronom lorsqu'il représente ce substantif : *chacun LE chérit*. Il en est ainsi de *la*, *les*.

182. *Ce* est adjectif déterminatif dans *ce livre*, *ce bon livre*, et dans tous les cas analogues, et pronom dans *c'est moi*, *c'en est fait*, et autres expressions où il signi-

nomination accessoire est futile, et accroît inutilement la nomenclature grammaticale qui est déjà assez étendue. Toute distinction qui ne sert à établir aucun principe doit être regardée au moins comme inutile.

fié *cela*, et dans je crois *ce* que vous dites, j'ignore *ce* dont vous avez besoin, et dans tous les cas analogues.

183. Dans les adjectifs déterminatifs-possessifs, il n'y a que *leur* qu'on pourrait confondre avec le pronom de même forme; ce mot est adjectif déterminatif dans *leur* livre, *leur* leçon, etc. Il est alors pluriel de *son*, *sa*; il est pronom dans je *leur* parle, parlez-*leur*, et dans d'autres phrases où il est le pluriel de *lui*. Quant aux expressions *le mien*, *la mienne*, *le nôtre*, *le leur*, etc., ce sont des *expressions pronominales*, que nous verrons au chapitre suivant.

184. Le mot *un* est adjectif déterminatif dans *un* homme, *un* livre; il représente alors une unité vague, ou une unité déterminée; vague dans *un* homme est mortel, déterminée dans le proverbe, *une* hirondelle ne fait pas le printemps.

Il est substantif dans, un *un*, deux *uns*, trois *uns*, un pour cent, *un* entre mille, etc.

Dans *l'un*, *l'autre*, *les uns*, on le considère généralement comme pronom.

Il est adjectif qualificatif dans Dieu est *un*, la vérité est toujours *une*.

La plupart des autres adjectifs déterminatifs numériques peuvent aussi être employés substantivement: le *deux* du mois, un *quatre* de pique, des *cents* et des *mille*, etc.

Mais je pense que dans les phrases suivantes et dans leurs analogues, il faut les regarder comme adjectifs déterminatifs: il a *douze* ans, et moi *treize*; j'en ai *trois*, il m'en faudrait *quatre*, nous sommes *cing*, etc.

185. Quand l'adjectif déterminatif numérique est

composé de plusieurs mots, comme *vingt-quatre*, *trois cent soixante-dix-neuf*, on l'appelle *expression adjectivie déterminative numérique*, ou plus simplement *expression numérique*.

186. *Tout* est adjectif déterminatif dans *tout homme est mortel*, *toute maison est bâtie*, *toutes funérailles coûtent cher*. *La nuit*, *tous chats sont gris*.

Dans ce cas il est synonyme de *chaque*, qui ne s'emploie pas au pluriel. Il est adjectif qualificatif dans *somme toute*, *toute la maison est en feu*, *tous les hommes sont mortels*, une fois pour *toutes*, ils sont *tous aimables*, etc.

Il est substantif dans , prendre la partie pour *le tout*, des *touts*; *tout* est en Dieu, et Dieu est en *tout*, etc. Le même mot est adverbe, comme , il dans est *tout honteux*, *tout aimables* qu'ils sont, etc.

187. *Chaque* n'est jamais qu'adjectif déterminatif (1).

188. *Nul* est adjectif qualificatif dans un homme *nul*, procédure *nulle*; il signifie alors sans mérite, sans effet, Dans, *nul* ne donne ce qu'il n'a pas, et dans les cas semblables, on peut le considérer comme substantif indéterminé.

189. *Aucun* est comme *nul*, mais il n'est pas employé comme *adjectif qualificatif*.

190. *Quel* doit être classé comme adjectif déterminatif, même dans *quel est cet homme*, *quel* qu'il soit, du vin tel *quel*, et autres phrases analogues.

(1) C'est une faute de l'employer sans subst. comme dans, pour *chaque*, six francs *chaque*.

191. *Lequel, laquelle, etc.*, sont pronoms lorsqu'ils ne sont pas suivis de leurs substantifs : un homme pour *lequel* on a de l'estime.

192. *Tel* est adjectif déterminatif dans *tel* homme plaît, *tel* autre déplaît, *tel* est riche avec peu de chose, *tel* est pauvre avec ses richesses; mais, quand ce mot réveille une idée de similitude, il est adjectif qualificatif : *tel* maître, *tel* valet, un *tel* homme; il est substantif dans *un tel*, *une telle*, monsieur *un tel*.

193. *Certain* est adjectif qualificatif après le substantif, mariage *certain*, nouvelle *certaine*; il signifie alors *assuré*.

194. La plupart des adjectifs déterminatifs précédents sont improprement appelés *pronoms* par plusieurs grammairiens; la qualité d'*adjectif* qu'ils y ajoutent ne rend pas cette dénomination meilleure.

Note additionnelle sur l'adjectif déterminatif.

Le substantif commun, convenant à tous les individus d'un genre, d'une espèce, a essentiellement une étendue vague, illimitée, indéterminée, comme *or*, *homme*, *cheval*, *cheveux*, dans boîte d'*or*, tête d'*homme*, queue de *cheval*, boucle de *cheveux*, tant que rien n'avertit qu'on applique ce substantif commun, ou à tout le genre des individus, ou à une espèce, ou enfin à un individu même, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

<i>Sens indéterminé.</i>	L'homme est mortel.
<i>Sens déterminé.</i>	{ L'homme est mortel..... <i>Sens générique.</i>
	{ L'homme pieux est heureux. <i>Sens spécifique.</i>
	{ L'homme est-il arrivé ?...., <i>Sens individuel.</i>

C'est pour préciser, pour déterminer l'étendue de signification du substantif, qu'il faut un signe spécial qui, le précédant, indique qu'il va passer de sa valeur indéterminée à une acception particulière, et ce signe est ici **LE**, et tout autre mot qui remplit la même fonction, comme *ce, un, mon, quelque*, et autres mots que nous avons vus.

T A B L E A U

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Le, la, les,	
Du, au, des, aux,	adj. dét. contractés.
Ce, cet, cette, ces,	adj. dét. démonstratifs.
Mon, ma, mes,	}
Ton, ta, tes,	
Son, sa, ses,	
Notre, nos,	
Votre, vos,	
Leur, leurs,	ad. dét. possessifs.
Un, deux, trois, quatre, etc.,	} adj. dét. numériques.
Quelque, plusieurs, maint.	
Tout, chaque.	
Nul, aucun.	
Certain.	
Tel, quel, lequel.	

RÉSUMÉ.

On remarque dans le substantif commun sa *compréhension*, ou la totalité des idées partielles qu'il comprend dans sa nature, et son *étendue de signification*, ou la totalité des individus auxquels il convient.

ADJECTIF QUALIFICATIF.

Quand on dit : homme *mortel, vertueux, irraisonnable*; les mots *mortel, vertueux, etc.*, ajoutent à la compréhension du substantif; ce mot et ses analogues sont appelés *adjectifs qualificatifs*.

L'adjectif qualificatif est un mot qui modifie le substantif dans sa compréhension, ou en en désignant une partie constitutive, ou en y ajoutant une idée accessoire ou nouvelle.

Ce mot reçoit la dénomination de *qualificatif*, parce qu'il exprime généralement une *qualité*.

Les expressions d'*homme, de vertu, dans voix d'homme, acte de vertu, etc.*, ne sont pas des adjectifs qualificatifs; ce sont des *expressions adjectives*.

Par ellipse, certains substantifs, tels que *paille, orange, jonquille, pistache, etc.*, sont employés, comme noms de couleur, immédiatement après d'autres substantifs, comme ruban *paille, etc.* Ces mots ne pouvant, dans ce cas, être considérés comme adjectifs, restent invariables : des rubans *jonquille, paille, etc.*

On écrit de même des rubans *gros-vert, jaune-pâle, etc.*

Mort-ivre, nouveau-né, contre-signé, etc., sont des expressions adjectives.

Quelques grammairiens admettent des *adjectifs verbaux*, c'est-à-dire dérivés de formes verbales, comme *aimant, aimé*; le premier est dit *actif*, et le second *passif*.

Les adjectifs qualitatifs peuvent être employés substantivement, comme dans *l'utile, l'agréable, un savant, etc.*

ADJECTIF DÉTERMINATIF.

Dans tête d'*homme*, le substantif *homme* est pris dans toute sa généralité indéfinie, et son étendue est plus ou moins déterminée dans tête de *l'homme*, de *ces hommes*, de *quelques hommes*, de *cet homme*, etc.; ces mots *l', ces, quelques, cet*, et leurs analogues, modifiant le substantif dans son étendue, sont appelés *adjectifs déterminatifs*.

L'adjectif déterminatif est un mot qui, précédant toujours le substantif, le modifie dans son étendue, qu'il détermine d'une manière plus ou moins restreinte.

Il y a cette différence entre l'adjectif qualificatif et l'adjectif déterminatif, que le premier modifie le substantif dans sa compréhension, et le second dans son étendue.

Parmi les adjectifs déterminatifs, il y en a qui reçoivent la sur-dénomination de *démonstratifs*, tels sont *ce, cet, celle, ces*; une autre classe prend celle de possessifs, comme; *mon, ma, mes; ton, ta, tes; son, sa, ses; notre, nos; votre, vos; leur, leurs*; d'autres enfin sont appelés

numériques, comme : *un homme, deux hommes, trois hommes, etc.*; *quelque homme, quelques hommes, etc.*

Quelques-uns n'ont point de sur-dénomination, tels sont : *le, la, les; tout, chaque, aucun, nul, certain, tel, quel, lequel.*

C'est à tort que plusieurs grammairiens ont classé dans les pronoms ces derniers adjectifs, ainsi que les démonstratifs et les possessifs.

On donne communément, mais aussi à tort, le nom d'*articles* à *le (la, les, aux), un (une, des)*, et celui de *noms de nombre*, à *un, deux, trois, etc.*

Cependant la plupart de ces mots ne sont pas toujours *adjectifs déterminatifs*; isolés des mots qu'ils modifient, ils remplissent la fonction ou de substantif indéterminé, ou celle d'adjectif qualificatif, quelquefois même celle de pronom.

EXERCICE.

1. Quelle différence y a-t-il entre la *compréhension* et l'*étendue*? (160)
2. Comment le mot *vertueux*, dans l'homme *vertueux*, modifie-t-il le substantif *homme* dans sa compréhension? (161)
3. Qu'y a-t-il à observer sur les adjectifs *même, autre, quelconque, mien*? (162)
4. Qu'est-ce que l'*adjectif qualificatif*? (165)
5. Quelques grammairiens n'admettent-ils pas plusieurs sortes d'adjectifs qualificatifs? (164)
6. Dans le *sage* préfère l'*utile* à l'*agréable*, les mots *sage, utile* et *agréable* sont-ils adjectifs qualificatifs? (165)

7. Dans table *en acajou*, homme *sans cœur* ; les mots *en acajou*, *sans cœur*, sont-ils adjectifs qualificatifs ? (166)
8. Dans ruban *paille*, velours *gros-vert* ; les mots *paille* et *gros-vert* sont-ils adjectifs qualificatifs ? (167)
9. Qu'appelle-t-on *expression adjectiv*e ? (168)
10. Comment les mots *la, un, cet*, etc., modifient-ils le substantif commun dans son étendue ? (169)
11. Qu'est-ce que l'*adjectif déterminatif* ? (170)
12. Quelle est la place de l'*adjectif déterminatif* ? (171)
13. Quelle différence y a-t-il entre l'*adjectif déterminatif* et l'*adjectif qualificatif* ? (172)
14. Dans *l'homme est mortel*, comment peut-on appeler *l'* adjectif déterminatif, puisque *homme* représente ici tout le genre humain sans restriction ? (175) et la note additionnelle.
15. Quels adjectifs déterminatifs sont appelés *articles* par plusieurs grammairiens ? (175)
16. Quels sont les *adjectifs dét. contractés* ? (174)
17. Quels sont les *adjectifs dét. démonstratifs* ? (175)
18. Démontrez que les mots *ce, cette*, dans *ce livre, cette plume*, ne sont pas des pronoms ? (175)
19. Quels sont les *adjectifs dét. possessifs* ? (175)
20. *Mon, ton, son*, etc., sont-ils des pronoms ? (176)
21. Quels sont les *adjectifs dét. numériques* ? (177, 178)
22. Qu'est-ce que des grammairiens appellent *noms de nombre* ? (177)
23. Peut-on admettre des noms de nombre ? (177)
24. Quels sont les *adj. dét. numér. variables* ? (178)
25. Quels sont les adjectifs qui n'ont point de sur-dénomination ? (175, 179)
26. *Le, la, les* sont-ils toujours adj. détermin. ? (181)
27. Dans quel cas *ce* est-il pronom ? (182)
28. A quoi distingue-t-on *leur* adj. dét. de *leur* pronom ? (185)
29. Quelles sont les diverses fonctions du mot *un* ? (184)
30. Donnez des adj. dét. num. employés substantivement. (184)

31. Qu'est-ce qu'une expression adjectivale déterminative numérique? (185)
32. Qu'y a-t-il à observer sur le mot *tout* comme partie du discours? (186)
33. Qu'y a-t-il à observer sur le mot *chaque*? (187)
34. *Nul* et *aucun* sont-ils toujours adj. dét.? (188, 189)
35. *Quel* est-il toujours adj. dét.? (190)
36. Dans quel cas *lequel* est-il pronom? (191)
37. *Tel* est-il toujours adj. dét.? (192)
38. Quand *certain* est-il adj. qualificatif? (193)
39. Comment la plupart des grammairiens considèrent-ils les adj. déterminatifs? (194)

A. BONIFACE.

NOTA. M. Boniface répondra aux objections qu'on lui a faites, lorsqu'il aura terminé l'exposition de ses principes généraux.

TROISIÈME PARTIE.

DIDACTIQUE.

RÉPONSE

*à la Lettre relative à l'emploi des Règles,
insérée à la page 213.*

Observer péniblement les faits un à un : tels furent les premiers pas de l'homme dans le domaine des sciences. Il les a faits par instinct.

Classer les faits déjà découverts, et les présenter par collections à ceux qui ne savaient rien encore : voilà ses premiers pas dans la carrière des méthodes. Il doit ceux-ci à la réflexion.

Enfin représenter les faits des classes par des formules qui ont reçu le nom de règles : voilà le plus haut degré de perfection qu'il restait à atteindre. C'est ici l'ouvrage de l'imagination.

Ainsi une règle peut être considérée comme un miroir dans lequel un élève embrasse d'un coup d'œil une collection de faits déjà découverts. Hâtons-nous de dire que cette image fugitive ne laisserait aucune trace dans

l'esprit, si l'on ne revenait la contempler plusieurs fois. De là la nécessité de pratiquer les *règles*.

Il y a de bonnes et de mauvaises *règles*, comme il y a des miroirs fidèles et des miroirs trompeurs; aussi le professeur doit-il examiner avec soin celles qu'il confie à ses élèves.

Toute *règle* claire, juste et d'une facile application est bonne et doit être adoptée. Sans doute les *règles* qui unissent à ces trois qualités indispensables l'avantage précieux d'enchaîner un très-grand nombre de *faits*, sont plus utiles que celles qui n'en comprennent qu'un petit nombre. Mais faut-il rejeter ces dernières? Je ne le pense pas, si elles réunissent les qualités indispensables signalées plus haut; car chacune d'elles a pour objet d'exposer un *fait* unique, représentant d'une manière abrégée tous les autres faits qui lui ressemblent, et, comme l'esprit a plutôt saisi un fait que plusieurs, il y a évidemment de l'avantage à étudier la règle.

Quand une *règle* principale embrasse moins de faits que les *règles particulières* ou *exceptions* qui en dépendent, il ne faut pas non plus la rejeter si les *faits* exceptés sont eux-mêmes bien enchaînés par les *règles* particulières.

Quand une *règle* a autant d'*exceptions* qu'elle embrasse de faits, il faut encore l'employer, si l'auteur a eu le soin d'indiquer rigoureusement toutes les *exceptions*. Voici les raisons sur lesquelles je fonde mon opinion à cet égard :

Si j'ai cent *faits* à faire connaître à un élève sans le secours d'aucune règle, je ne puis atteindre mon but qu'en lui montrant ces *faits* les uns après les autres un

très-grand nombre de fois : ce qui exige beaucoup de tems, beaucoup d'attention et beaucoup de peine. Si cinquante de ces *faits* avaient eu un trait commun de ressemblance entre eux, j'aurais aussitôt fait remarquer cette ressemblance à mon disciple, et à l'instant il aurait retenu les cinquante *faits* aussi promptement qu'un seul. Eh bien ! le trait de ressemblance qui, dans ce cas, aurait fait connaître cinquante faits à l'élève, est la base de la règle qui embrasse autant de faits que d'exceptions. Il y a donc véritablement encore beaucoup d'avantage à employer une telle *règle*.

Mais les règles inexactes, les règles fausses, les règles dont l'application est difficile, doivent être repoussées comme les fléaux de l'enseignement. C'est contre celles-ci seulement que les idéologues auraient dû se déchaîner.

Quant aux grammairiens, dont le ministère principal est de chercher des vérités nouvelles pour *reculer* les bornes de la science, il est clair que les règles ne leur sont d'aucune utilité, puisqu'elles ont pour but de faire connaître les vérités déjà découvertes.

MARLE aîné.

La suite de ma méthode syllogistique paraîtra dans le prochain Numéro.

QUATRIÈME PARTIE.



CRITIQUE GRAMMATICALE.

Comme dans notre premier travail (second Numéro de ce Journal, page 155), nous allons appeler l'admiration du lecteur, sur les beautés innombrables, sur les élans du génie, et sur les pensées sublimes que l'on trouve en si grand nombre dans les méditations poétiques de M. Delamartine; nous continuerons cependant de hasarder quelques observations critiques, peut-être un peu sévères; et nous dirons aux personnes qui croient que la pureté du langage n'est rien pour les ouvrages de génie, que ces notes critiques, en séparant l'or pur de l'alliage, feront briller le premier d'un plus vif éclat; d'ailleurs il faut considérer qu'un recueil consacré au maintien de la Langue, n'atteindrait pas son but, si ses rédacteurs n'insistaient fortement sur ce que tous les grammairiens ont regardé comme des fautes.

L'enthousiasme est le premier morceau que nous ayons à examiner aujourd'hui; je n'ai pas besoin de dire que le sujet était trop beau, trop grand en lui-même, pour que M. Delamartine ne se livrât pas à tout son élan poé-

tique; aussi voit-on comme il le dit lui-même, qu'il frémit d'une sainte horreur.

La première strophe renferme une comparaison prise de l'enlèvement de Ganimède; elle est grandement traitée, et sert bien de portique à l'édifice qu'on va parcourir. Cependant, tout le monde ne trouvera pas une exactitude parfaite dans ces deux expressions, qui ne sont séparées que par deux vers :

L'aigle du tonnerre, et
L'oiseau des dieux.

L'oiseau qui porte la foudre n'est pas l'aigle du tonnerre; et, d'un autre côté, il n'appartient pas à tous les dieux, il n'appartient qu'à Jupiter.

Si enlever Ganimède aux cieux, phrase qui forme le deuxième vers, ne veut pas dire *le dérober aux cieux*, l'expression est au moins équivoque. Il y a aussi de l'obscurité, si ce n'est pas une faute de français, dans ces deux vers :

Mais entre ses serres rapides,
L'aigle pressant ses flancs timides.

On ne voit pas clairement s'il s'agit des flancs de Ganimède ou de flancs de l'aigle.

Mais aussi, quelle énergie dans la strophe suivante : elle égale tout ce que nos lyriques ont fait jusqu'à présent, et n'offre aucune prise à la critique, c'est ce qui nous détermine à la donner tout entière :

Ainsi, quand tu fonds sur mon âme,
Entbousiasme, aigle vainqueur,

Au bruit de tes ailes de flamme ,
 Je frémis d'une sainte horreur ;
 Je me débats sous ta puissance ,
 Je fuis, je crains que ta présence
 N'anéantisse un cœur mortel,
 Comme un feu que la foudre allume ,
 Qui ne s'éteint plus et consume
 Le bûcher, le temple et l'autel.

Je trouve trop de hardiesse dans : *la foudre en mes veines circule* (1), parce qu'il n'est pas de la nature de la foudre de circuler, elle éclate, elle sillonne.

Et la lave de mon génie
 Déborde en torrens d'harmonie,
 Et me consume en s'échappant.

Au premier aspect, on est frappé de l'effet de ces trois vers; mais supporterait-ils l'analyse, si l'on se demandait ce que c'est que la lave du génie, *qui déborde en torrens d'harmonie*?

La contre-vérité qui se trouve dans ce vers :

Heureux le poète insensible!

exprime un bonheur qui serait funeste à la littérature française, si celui qui a l'air d'en faire l'éloge en avait joui. Que ceux qui prétendent que les Muses françaises ne sont pas pindariques, lisent cette méditation, et surtout la strophe commençant par ces mots :

Non, jamais un sein pacifique,

(1) C'est le cinquième vers de la troisième strophe.

ils reconnaîtront que c'est sous la dictée de l'Apollon d'Homère, que l'auteur écrivait en chantant le prince des poètes et le dieu de Délos.

Si l'on veut avoir une idée de la facilité avec laquelle M. Delamartine passe du sublime au simple, sans ramper, on n'a qu'à lire la pièce intitulée : *La Retraite*; cependant, elle a, à mon avis, des imperfections.

Aux bords de ton lac enchanté,
Loin des sots préjugés que l'erreur déifie,
Couvert du bouclier de ta philosophie,
Le temps n'emporte rien de ta félicité;
Ton matin fut brillant, et ma jeunesse envie
L'azur calme et serein du beau soir de ta vie.

Là, je remarque une de ces violations des règles de la logique et de la syntaxe grammaticale, qui ne sont que trop communes, et dont un poète du mérite de M. Delamartine, se garantirait facilement, s'il y faisait attention. *Couvert du bouclier de ta philosophie*, ne se rapporte pas au mot *tems*; mais alors le verbe *emporte* n'a plus aucune influence sur la personne à laquelle les vers sont adressés, et qui a reçu la modification renfermée dans le mot *couvert*. C'est donc réellement une phrase boiteuse :

 Tout est par le temps emporté ;
 Le temps emporta les dieux même
 De la crédule antiquité.

Le mot *même* est écrit ici sans S, quoique le mot *Dieux* soit au pluriel; je pense que c'est avec raison, car il ne s'agit pas de dire : le tems emporta les dieux eux-mêmes; mais l'auteur entend : emporta même les dieux,

c'est un adverbe qui modifie le mot *emporta*. Au reste, beaucoup de bons poètes ne se sont fait aucun scrupule de supprimer l'S, quoique le mot fût adjectif pluriel, quand la rime l'exigeait. Comme la nuance entre l'adverbe et l'adjectif est toujours très-délicate, on y fait moins attention.

Dans la treizième méditation, je n'ai pas reconnu, à la seconde strophe, la cadence harmonieuse qui distingue particulièrement la poésie de M. Delamartine.

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre

Où tu la vis s'asseoir.

O lac ! l'année, est très-dur.

Je pense aussi qu'on dit bien d'un objet inanimé poétiquement *tu vois* ; mais qu'on ne peut pas dire d'un lac, *regarde*, ce mot n'est pas synonyme de *voir*.

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours du malheur.

Je reprendrai aussi *s'envole de la même vitesse*, cette ellipse n'est pas consacrée : on ne s'envole pas de vitesse, mais on s'envole avec vitesse ;

L'invitation au lac de garder le souvenir de ce qui s'est passé sur ses flots, est faite pour ne sortir jamais de la mémoire.

O lac ! rochers muets, grottes, forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez belle nature,
Au moins le souvenir.

La dernière strophe de la quatorzième méditation fournit aussi un bel exemple de l'usage autorisé par la grammaire, de n'employer qu'une fois le verbe, quand il a deux complémens directs et deux indirects, et que ces derniers sont soumis à la même préposition.

Aux rivages des morts avant que de descendre,
Ovide lève aux cieus ses suppliantes mains :
Aux Sarmates grossiers il a légué sa cendre,
Et sa gloire aux Romains.

Seizième méditation :

Comme une lampe d'or dans l'azur suspendue,
La lune se balance aux bords de l'horizon ;
Ses rayons affaiblis dorment sur le gazon,
Et le voile des nuits sur le mont se déplie.

On dit *déplie* d'un objet qui a des plis, et *déplie* de ce qui s'étend.

Quelle belle profession de foi, que celle-ci :

Salut, principe et fin de toi-même et du monde !
Toi qui rends d'un regard l'immensité féconde,
Ame de l'univers, Dieu, Père, Créateur,
Sous tous ces noms divers, je crois en toi, Seigneur.

Dans ces quatre vers :

Seul au sein du désert et de l'obscurité,
Méditant de la nuit la douce majesté ;
Enveloppé de calme, et d'ombre et de silence,
Mon ame, de plus près, adore ta présence.

Nous retrouvons ici la faute que j'ai déjà signalée, *seul* et *enveloppé* ne peuvent pas se rapporter à mon âme ; ensuite, *méditant la majesté* ne me paraît pas correct.

J'ai remarqué ce vers de la dix-septième méditation :

Ah! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie ;

il semblerait que le modificatif *quel* et le verbe devraient être au pluriel, puisqu'il y a trois sujets à la fin du vers; je sais que, quand l'un des sujets renferme l'idée des autres, on peut mettre le singulier, comme :

Le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.

Mais le verbe est à la fin; je ne connais aucun exemple de cette locution en commençant par le verbe, et surtout quand le sujet est *quelque*.

Même morceau :

La dix-huitième méditation, intitulée *la Foi*, commence ainsi :

O néant! ô seul Dieu que je puisse comprendre!
Silencieux abîme où je vais redescendre,
Pourquoi laissas-tu l'homme échapper de ta main!

En général cette pièce, qui a quelques beautés, commence d'une manière bien monotone, les vers tombent un à un. J'y trouve des idées métaphoriques forcées, comme celles-ci :

Où du vent de la mort, les puissantes haleines
Sous mes lèvres toujours tarissaient les fontaines;

On lit plus bas :

Ce feu sans aliment, soi-même s'alimente,

Mais s'il s'alimente, que ce soit par lui-même ou par d'autres, il n'est pas sans aliment : on voulait dire, sans doute, que sans autre aliment que celui qu'il puise en lui-même, il se soutient; mais c'est énigmatique. Dé-

dommageons-nous par la citation de ce passage aussi correct qu'harmonieux :

Rassemblant les rayons de l'antique sagesse ,
 Socrate te cherchait aux beaux jours de la Grèce ;
 Platon à Sunium te cherchait après lui ;
 Deux mille ans sont passés , je te cherche aujourd'hui.
 Deux mille ans passeront , et les enfans des hommes
 S'agiteront encor dans la nuit où nous sommes.
 La vérité rebelle échappe à nos regards ,
 Et Dieu seul réunit tous ses rayons épars :
 Ainsi, prêt à fermer mes yeux à la lumière....

C'est près de qu'il fallait ; l'auteur a voulu dire, sur le point de, et non pas disposé à.

Quelle énergie dans *le Génie*, pièce adressée à M. de Bonald; elle est digne du sujet, et mérite bien son épigraphe : *Impavidum ferient ruinæ*; qu'un de nos poètes a traduite ainsi :

L'univers écroulé tomberait en éclats ,
 Le choc de ses débris ne m'ébranlerait pas !

Dans la première strophe, richesse de la rime, régularité d'expression, force de pensée, tout est réuni :

Ainsi, quand parmi les tempêtes,
 Au sommet brûlant du Sina,
 Jadis le plus grand des prophètes
 Gravait les tables de Juda ;
 Pendant cet entretien sublime ,
 Un nuage couvrait la cime
 Du mont inaccessible aux yeux ,
 Et tremblant aux coups du tonnerre ,
 Juda, couché dans la poussière ,
 Vit ses lois descendre des cieus.

Dans la troisième, on lit ces vers :

Secoués de leurs gonds antiques,
 Les empires, les républiques,
 S'écroulent en débris épars;

Secoués me paraît trop faible; des objets qui ne sont que secoués ne s'écroulent pas, il faut qu'ils soient enlevés, arrachés; ensuite, ni le participe, ni le verbe *secouer* ne prennent un complément indirect, arrangés ainsi avec *de*. On dit bien : Secouer un arbre; mais c'est une expression populaire que celle de *secouer* d'un arbre des fruits.

Je ne puis qu'admirer cette superbe strophe :

Si, pour caresser sa faiblesse,
 Sous tes pinceaux adulateurs,
 Tu parais du nom de sagesse
 Les leçons de ses corrupteurs,
 Tu verrais ses mains avilies,
 Arrachant des palmes flétries
 De quelque front déshonoré,
 Les répandre sur ton passage,
 Et, changeant la gloire en outrage,
 T'offrir un triomphe abhorré!

L'avant-dernière strophe finit par ces deux vers :

Et si tu reçois des blessures,
 Nous les couvrirons de laurier!

Dans ce sens, il fallait mettre *laurier* au pluriel; l'idée que présente le singulier me semble détournée de son acception. On ne dirait pas, en parlant métaphoriquement de la gloire, cueillir le laurier ou du laurier.

La vingtième méditation est intitulée, *la Philosophie*. Je remarque dans la première strophe ces quatre vers :

Ou plutôt que ne puis-je, au doux tomber du jour,
 Quand, le front soulagé du fardeau de la cour,

Tu vas sous tes bosquets chercher ton Égérie,
Suivre, en rêvant, tes pas, de prairie en prairie,

Le dernier est peu harmonieux et a quelque chose de gêné. Plus haut, le verbe *tomber*, pris substantivement, et précédé de l'épithète *doux*, ne fait pas un bon effet ; d'ailleurs, *le tomber* n'a pas été employé par les bons auteurs, même avec ce complément *du jour* ; si on l'admet, M. de Lamartine fera autorité et rendra service aux poètes futurs qui en auront besoin.

Je recommande aux amateurs de la belle et simple poésie de lire attentivement le morceau qui commence par ces vers :

Ah ! s'il est au sommet de la verte colline,
S'il est sur le penchant du coteau qui s'incline ;

Je trouve ces trois vers plus bas :

Ou si, changeant sept fois de destins et de sphère,
Et montant d'astre en astre à son centre divin,
D'un but qui fuit toujours il s'approche sans fin.

Quelle idée attacher aux deux mots *sans fin* ? veut-on dire, sans obtenir de résultat ? mais alors cela ne s'entend pas. On dit d'un objet qu'il est sans fin, parce qu'il continue ou semble continuer toujours. Mais on ne comprend pas ce que signifie s'approcher sans fin ; car si cela veut dire qu'il ne finit pas de s'approcher, l'image est fausse.

Toujours habitués à exiger beaucoup de ceux qui nous ont donné des ouvrages remplis de beautés, nous attaquons, comme manquant d'harmonie, ce vers-ci :

L'aigle souvent trompé redescend sans sa proie.
Ami, je n'ai plus rêver si loin de moi,
Dans les secrets de Dieu, ces comment, ces pourquoi.

Voilà un exemple à donner de l'emploi des adverbes au pluriel, qui ne doivent et ne peuvent prendre aucun signe de pluralité.

Humble et du saint des saints respectant les mystères,
J'héritai l'innocence et le Dieu de mes pères.

D'abord on ignore s'il s'agit ici du dieu de mes pères, ou si l'on doit entendre j'héritai de mes pères; ensuite, beaucoup de grammairiens regardent comme une faute le complément direct donné au mot *hériter*.

Ce verbe doit être suivi de la préposition *de*, soit en parlant de la personne dont on hérite, soit en parlant de l'objet qui compose l'héritage : on ne dit pas plus hériter un château, qu'on ne dit hériter son aïeul.

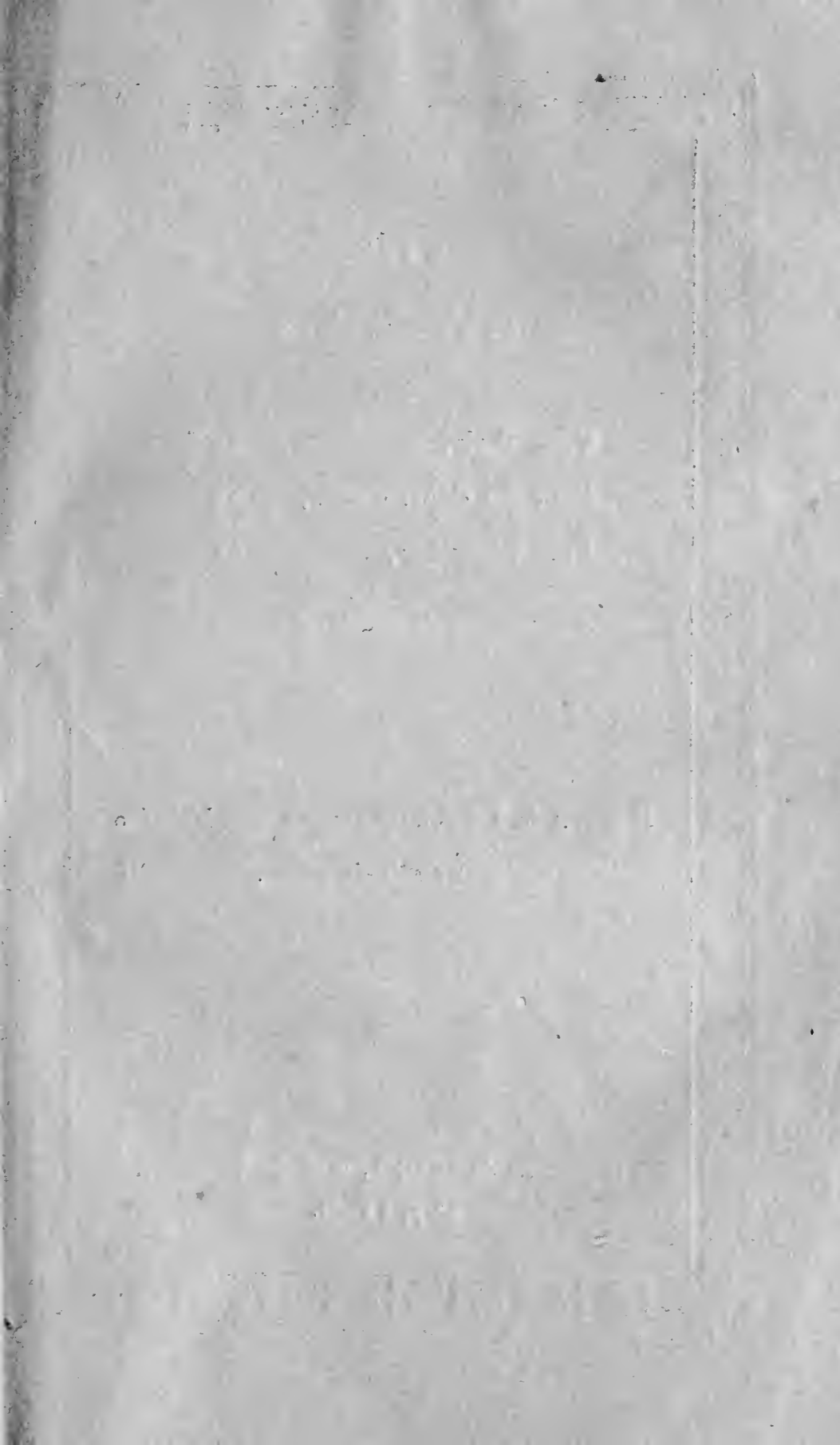
De ces bords enchanteurs où ta voix me *convie* :

Cette expression est obscure. Nous croyons que l'auteur a voulu dire : Ta voix m'invite à aller vivre avec toi; si c'est une ellipse, elle est trop forte.

Telles sont les réflexions que je soumets aux littérateurs et aux poètes amis de la Langue française, et surtout aux grammairiens et aux logiciens qui s'occupent de ces critiques de détail généralement fastidieuses, et que la découverte de la vérité peut seule rendre agréables. Je le répète, si j'ai outré le scrupule, si je me suis trompé quelquefois, j'accueillerai avec reconnaissance les objections qui me seront adressées.

J.-B. PERRIER.

IMPRIMERIE DE SÉTIER,
Cour des Fontaines, n. 7, à Paris.



PRIX

DE L'ABONNEMENT :

Pour Paris, 20 fr.

Pour les départemens, 22

Pour l'étranger, 25

Il paraît le 5 de chaque mois un Numéro
d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, cour des Fontaines,
n° 7, à Paris.